REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYE

16ème RALLYE NATIONAL DE LA NOIX DE GRENOBLE

PEA

COEFFICIENT 3

LES 29 et 30 OCTOBRE 2021

TOUTES LES INFOS DU RALLYE SUR www.ASASTMARCELLINOISE.FR

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME - HORAIRES

DESIGNATION	DATE	HORAIRE	LIEU
Parution du règlement	Lundi 06/09/2021	8h00	asa.stmarcellinoise.fr
Ouverture des engagements	Lundi 06 /09/2021	8h00	asa.stmarcellinoise.fr
Clôture des engagements	Lundi 18/10/2021	00h00 Cachet de la poste faisant foi	2 Av du Collège, St Marcellin asa.stamercellinoise.fr
Mise à disposition du Carnet d'Itinéraire	Samedi 23/10/2021	8h00- 18h00	My Beers, ZI La Gloriette 38160 Chatte
	Dimanche 24/10/2021	8h00 – 18h00	
Dates et heures des reconnaissances			
Vérifications Administratives	Vendredi 29/10/2021	15H00-22H00	Salle vincendon Dumoulin 38160 CHATTE
Vérifications Techniques	Vendredi 29/10/2021	15H15-22H15	Vincendon Dumoulin 38160 Chatte
1ére Réunion du Collège des commissaires sportifs	Vendredi 29/10/2021	21h15	Salle des associations Chatte 38160
Publication des équipages admis au départ et des heures et ordres de départ du rallye	Vendredi 29/10/2021	22h00	Parc fermé Vincendon Dumoulin St Marcellin 38160
Départ de la 1ére section - 1ére voiture	Samedi 30/10/2021	08h48	Parc fermé Vincendon Dumoullin Chatte 38160
Arrivée de la 1ére section - 1ére voiture	Samedi 30/10/2021	10h34	Parc fermé Vincendon Dumoulin Chatte 38160
Affichage des résultats de la 1ère section	Samedi 30/10/2021	12h34	Parc fermé Vincendon Dumoulin Chatte 38160
Départ de la 2éme section – 1ére voiture	Samedi 30/10/2021	14h32	Parc fermé Vincendon Dumoulin Chatte 38160
Arrivée de la 2éme section – 1ére voiture	Samedi 30/10/2021	16h18	Parc fermé Vincendon Dumoulin Chatte 38160
Départ de la 3ème section – 1ère voiture	Samedi 30/10/2021	18h46	Parc fermé Vincendon Dumoulin Chatte
Arrivée de la 3ème section -1ère voiture	Samedi 30/10/2021	20h04	Parc fermé /podium Chatte
Permanence du Rallye	Vendredi / Samedi 29 et 30 octobre 2021	Toute la journée	Salle vincendon Dumoulin, Chatte 38160
Publication des résultats officiels du Rallye se fera 1/2h après l' arrivée du dernier concurrent	Samedi 30/10/2021		Parc fermé Chatte 38160
Remise des Prix	Samedi 30/10/2021	A partir de 20h00	Sur le Podium Parc Fermé

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile St Marcellinoise organise les 29 et 30 octobre 2021, en qualité d'organisateur administratif, avec le concours de l'Association Sport Mécanique St Marcellinois, en tant qu'organisateur technique, un rallye National de coefficient 3 :

16éme RALLYE NATIONAL DE LA NOIX DE GRENOBLE

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue Rhône Alpes **le 03/08/2021, visa N° 27**, et a reçu le permis d'organiser de la FFSA N° **le 00/00/0000**

FFSA
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE
PERMIS D'ORGANISATION
N° : 524
DATE : 06 septembre 2021

Organisateur Administratif	
Nom	ASA ST MARCELLINOISE
Président	BECT FABRICE
Adresse	2 Avenue du Collège, 38160 SAINT MARCELLIN
Téléphone	04/57/33/16/69
Email	asa.stmarcellinoise@gmail.com
Site Internet	asastmarcellinoise.fr
Secrétariat du rallye jusqu'au jeudi 28 octobre 2021	2 Avenue du Collège, 38160 SAINT MARCELLIN
Permanence du rallye le vendredi 29 octobre 2021	Salle VINCENDON DUMOULIN, 38160 CHATTE

Organisateur Technique	
Nom	SPORT MECANIQUE ST MARCELLINOIS
Président	WILLY QUIRON BLONDIN
Adresse	2 Avenue du Collège, 38160 SAINT MARCELLIN
Téléphone	04/57/33/16/69
Email	asa.stmarcellinoise@gmail.com
Site Internet	asastmarcellinoise.com
Secrétariat du rallye jusqu'au 28 octobre 2021	2 Avenue du Collège, 38160 SAINT MARCELLIN
Permanence du rallye le samedi 30 octobre 2021	Salle VINCENDON DUMOULIN, 38160 CHATTE

1.1. OFFICIELS

Fonction	Nom - Prénom
Observateur de la Ligue	GAGNAIRE Patrick
Collège des Commissaires Sportifs	
Président	SAILLET Patrick
Membre	MAILLET Jean-Paul
Membre	FAGOT Isabelle
Directeur de Course	BERTHON Daniel
Directeur de course adjoint (PC)	MOCELLIN Denis
Directeur de course adjoint (PC)	MUSELLI Bruno
Directeur de course adjoint (PC)	VERNET Daniel
Directeur de Course (voiture tricolore)	VAUTRAT Hervé
Directeur de courses aux ES 1/4/7 MURINAIS/CHEVRIERES /ROYBON	BENOIT Laurent
	BRIANDANI Pierre
Directeur de courses aux ES 2/5/8 BRION /ROYBON	LUSSIANA Maxime
Directeur de course stagiaire ES 2/5/8 Brion/Roybon	REGUAIRAZ Dany
Directeur de courses aux ES 3/6/9 MONTAGNE/ST BONNET/ST HILAIRE	LAPALUS Eveline
Directeur de course stagiaire ES 3/6/9 Montagne/st bonnet/st hilaire	VAILLANT Nathalie

Médecin chef	
Chargé de relations concurrentes Chargé de relations concurrentes Vérification Carnet de Bord	JEUNE Valérie PITARCH Floréal SIMON Sylvie
Commissaire Techniques (responsable)	DALPAOS Sylvie
Commissaire Technique	OTTAVI Jean Michel
Commissaire Technique	CANEL Jean-Louis
Commissaire Technique	BOSSEAU YANNICK
Commissaire Technique	PETITON Alain
Commissaire Technique	BORDERON Loys (responsable VHC)
Juge de Fait .	PETTEX MUFFAT Michel
Véhicule 000	GIBILY Christian
Véhicule 00	PION Ludovic
Véhicule 0	BERTACCHINI Arnaud
Véhicule 0VHC	
Speaker	GAVARD Philippe
Véhicule info	BOUNIOL Evelyne
Véhicule Info	GUYOT Jeremy
Véhicule Damier	ROGNIN Franck/LAMILDI René
Chargé de la Publicité Chargé Relation avec les concurrents Chargé des carnet de bord	JEUNE Valérie PITARCH Floréal SIMON Sylvie
Chargé des relations avec la presse	JEUNE Valérie
Chargé relation avec commissaires	MAZOYER Joris / REYNIER Alain

1.2. ELIGIBILITE

Le 16ème Rallye National de La Noix de Grenoble compte pour :

- ✓ La coupe de France des Rallyes 2022 – Coefficient 3
- ✓ Le Championnat de la Ligue du Sport Automobile Rhône Alpes

1.3P. VERIFICATIONS

Les vérifications Administratives auront lieu : Vendredi 29 octobre 2021 de 15h00 à 22h00
Salle VINCENDON DUMOULIN à Chatte 38160

ATTENTION !

Aucune convocation ne sera envoyée. Les heures de convocations individuelles seront disponibles sur le site internet asa.stmarcellinoise.fr et Facebook

Les vérifications techniques auront lieu : Vendredi 29 octobre 2021 de 15h15 à 22h15
SALLE VICENDON DUMOULIN, CHATTE 38160

Les vérifications finales seront effectuées : Garage David PAIN
38160 CHATTE

Taux horaire de la main d'œuvre : 60,00 € T.T.C

ARTICLE 2. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1. *DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTION*

Conforme au règlement standard FFSA

3.1.5. Toute personne qui désire participer au 16éme Rallye National de La Noix de Grenoble, doit adresser la demande d'engagement ci jointe dûment complétée, signée avant le Mardi 19 octobre 2021 minuit, (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

ASA ST MARCELLINOISE
2 Avenue du Collège
38160 SAINT MARCELLIN

Mail : asa.stmarcellinoise@gmail.com	Téléphone : 04/57/33/16/69	Portable : 06/72/00/88/41

En accord avec l'article 312 du CSI, les équipages auront la possibilité de s'engager via un formulaire d'engagement électronique. Les conditions d'engagement ou de désistement seront les mêmes que pour un engagement papier. Pour s'engager numériquement, veuillez cliquer sur le lien suivant :

www.asastmarcellinoise.fr

3.1.10. Le nombre des engagés est fixé à 160 voitures maximum

3.1.11.1. Les droits d'engagement sont fixés suivant la réglementation FFSA :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : 480 €
- Sans publicité facultative des organisateurs : 960 €

Réductions pour les licenciés de l'ASA St Marcellinoise

- Pilote licencié ASA : - 15 €
- Copilote licencié ASA : - 15 €
- Participation au Rallye de st Marcellin 2021 - 30 €

Les Réductions sont cumulables

Il vous sera demandé aux vérifications administratives un chèque de caution de 100€ par voiture pour le transpondeur LCCHRONO

3.1.12. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement, à l'ordre de Sport Mécanique, ainsi que les documents suivants :

- ✓ Photocopie des permis de conduire du pilote et copilote
- ✓ Photocopie des licences pilote et copilote

Les chèques seront remis en banque à partir du jeudi 28 octobre 2021

Les droits d'engagements seront entièrement remboursés, dans les cas suivants :

- Aux concurrents dont l'engagement aurait été refusé
- Si le rallye venait à être annulé

L'organisateur remboursera avec une déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeur, n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée. La retenue sera :

- De 30 % pour des demandes reçues 8 jours et plus avant la date du rallye
- De 50 % pour des demandes reçues jusqu'aux vérifications

3.2. *EQUIPAGES*

Conforme au règlement standard FFSA

3.3 ORDRE DE DEPART.

Conforme au règlement FFSA

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1 VOITURES ADMISES

Conforme au règlement standard des Rallyes

4.3 ASSISTANCE

Conforme au règlement standard des Rallyes

L'assistance sera autorisée uniquement dans le parc d'assistance défini sur le carnet de d'itinéraire.

ARTICLE 5. IDENTIFICATION DES VOITURES - PUBLICITE

5.1. IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard FFSA

5.2. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. DESCRIPTION

Le 16éme Rallye National de La Noix de Grenoble représente un parcours de

Il est 1 étape 3 sections. Il comporte 9 épreuves spéciales pour une longueur totale chronométrée
Les épreuves spéciales sont :

BRION/ROYBON 11,9 km
MURINAIS/CHEVRIERES/ROYBON 12 KM
MONTAGNE/ST BONNET/CHATTE 14 ,9 KM
116,4 km en 9 spéciales et 172,2 km en liaison : 288,6 km au total

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire : itinéraire horaire » (voir annexe 1)

6.2. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

Les reconnaissances auront lieu sur 2 jours, à savoir : (Le nombre de passages est limité à 3)

- Samedi 23 octobre de 8h00 à 18h00
- Dimanche 24 octobre de 8h00 à 18h00

ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE

7.1. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTRÔLES

La couleur des chasubles portées par les Officiels soit en adéquation dans le règlement mais aussi sur le terrain avec les RTS.
Les signes distinctifs des commissaires sont :

- Commissaire de route = Chasuble orange ; Chef de poste = chasuble orange barré

7.3. CONTRÔLE DE PASSAGE (CP) CONTRÔLE HORAIRE (CH) MISE HORS COURSE

Conforme au règlement standard FFSA

7.4. CONTRÔLE DE REGROUPEMENT

Conforme au règlement standard FFSA

7.5. EPREUVES SPECIALES (ES)

Le chronométrage sera effectué au dixième de secondes

7.6. PARC FERME

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 8. PENALITES – RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9. CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10. PRIX – COUPES

Les classes suivantes seront confondues :

- A8W, FA8W
- A8, 4RM, A8 2RM, FA8
- A7, A7S, A7K, FA7, S2000
- A6, A6K, FA6
- A5, A5K, FA5
- GT ,GT+
- RGT
- RC4 ,RC5
- N4 2RM, N4 4RM, FN4
- N3, FN3
- N2, FN2
- N2S
- N1, FN1
- R5
- R4, R4 FIA
- R3, R3T, R3C, R3D
- R2, R2A, R2B, R2C
- R1, R1A, R1B

- F 2011 F 2012 F 2013 F 2014

Tous les arrivants à la fin du Rallye auront une coupe d'arrivée.

La remise des prix se déroulera le samedi 30 octobre 20121 à partir de 20h 00, sur le podium d'arrivée,
Au parc fermé.

La répartition des prix se fera de la façon suivante :

GENERAL	CLASSEMENT 1er 2éme 3éme 4éme 5éme	80 à 110 PARTANTS 800 € 400 € 300 € 200 €	+ 110 PARTANTS 960 € 500€ 400 € 200 € 100 €
GROUPE	CLASSEMENT 1er 2éme 3éme 4éme	5 à 10 PARTANTS 240 €	+10 PARTANTS 480 € 240 € 120 €
CLASSE	CLASSEMENT -5 PARTANTS 1er 240 € 2éme 120 € 3éme 4éme	5 à 15 PARTANTS 480 € 240 € 120 €	+ 15 PARTANTS 480 € 240 € 120 € 100 €
COUPE DAMES SI + 3 PARTANTES	200 €		
MONTANT TOTAL DES PRIX			24 420 €

Des coupes seront distribuées aux Commissaires.

Les équipages classés qui ne participeraient pas à la remise des prix, perdront le bénéfice de leur gain.

Le classement Scratch sera mis à disposition sur le site de l'ASA : asastmarcellinoise.com